Pré-professionnalisation

ECTS : 3

Volume horaire : 6

Description du contenu de l'enseignement :

Cette UE comporte trois volets :

- Ateliers en petits groupes, permettant d'aider à mettre en valeur les compétences et expériences. Ces ateliers seront centrés sur des méthodes et des outils (cv, lettre de motivation, entretiens, méthodologie de recherche de stage et d'emploi, …) mais aborderont de manière plus large la question du comportement professionnel et de la relation avec l'entreprise et au sein de l'entreprise. Ce volet de l'UE ne donne pas lieu à examen mais sa validation nécessite le suivi obligatoire de deux ateliers
- Un stage obligatoire (ou contrat de travail) d'une durée minimale de 4 semaines consécutives à plein temps (ou équivalent à temps partiel) auprès du même employeur (entreprise, secteur public, association, …). L'orientation et les missions du stage/expérience professionnelle sont libres : sont acceptés les stages en gestion mais aussi les stages dits « ouvriers », stages de vente, missions humanitaires … dès lors que les conditions (4 semaines en continu auprès du même employeur) sont satisfaites. Une convention de stage ou un contrat de travail doit être établi et signé avant le début du stage ou expérience professionnelle
- Ce stage donne lieu à la formalisation d'un retour d'expérience sous la forme d'un rapport de prise de recul sur les compétences transversales.

Compétence à acquérir :

Après avoir travaillé en L1 et L2 la connaissance de soi et le fonctionnement des collectifs de travail dans le cadre du programme Soft skills, l'objet de cette UE est de mûrir son projet professionnel et de se préparer à l'insertion professionnelle en se familiarisant avec les codes du monde de l'entreprise et en développant ses compétences et ses soft skills.

- Connaître les compétences comportementales
- Développer les compétences comportementales :

 - communication - travail en équipe - initiative - gestion du stress et des conflits.
- Préparer son insertion professionnelle
- Identifier les situations professionnelles pertinentes.

Mode de contrôle des connaissances :

Validation de l'UE si les 3 conditions mentionnées ci-dessus sont remplies :

- Stage obligatoire
- Assiduité à deux ateliers (4 séances en tout)
- Rapport de prise de recul sur les soft skills complété et validé par la responsable de l'UE.

Bibliographie, lectures recommandées :

- Aucun.